

Note du 17/03/2025

## Fièvre catarrhale ovine en Europe : situation au 11/03/2025



**Résumé :** reprise de la fiche BTV du BHVSI du 11/03/2025. Le BTV3 est considéré comme enzootique en France. La fiche décrit la situation du BTV4 en Autriche et Slovénie, et du BTV12 au Pays-Bas et au Royaume-Uni.

*Pour le comité de rédaction de la Plateforme ESA :* Sophie Carles, Julien Cauchard, Céline Dupuy, Guillaume Gerbier, Carlène Trévennec, Sylvain Villaudy

*Pour le LNR :* Emmanuel Bréard, Corinne Sailleau, Stéphan Zientara

*Pour la DGAL :* Laurent Méry (jusqu'en février 2025), Benjamin Matt (à partir de mars 2025)

Auteur correspondant : [plateforme-esa@anses.fr](mailto:plateforme-esa@anses.fr)

Cette fiche reprend la fiche BTV du [BHVSI du 11/03/2025](#). Elle présente le suivi de situation des sérotypes de BTV émergents en Europe, ou des sérotypes déjà présents mais en expansion dans une nouvelle zone. Le décompte des foyers dans cette note débute au 01/06/2024 (sauf pour les Pays-Bas, dont les données sont fournies par les autorités sanitaires par année civile) et se termine au 10/03/2025.

### À propos de la réglementation UE relative à la fièvre catarrhale (BTV 1-24)

L'infection par le BTV est une maladie réglementée par le [règlement \(UE\) 2016/429](#) qui classe l'infection par le BTV parmi les maladies de catégorie CDE, ce qui implique la mise en place :

- de mesures de restrictions de mouvements en cas de détection de foyer sur le territoire,
- d'une surveillance et d'une déclaration obligatoire.

Un État-Membre peut décider de mettre en place un programme d'éradication (exemple Espagne) mais ce n'est pas obligatoire comme dans le cas des maladies classées ADE (source : Commission européenne [lien](#)).

Dans les États membres (ou parties d'État membre au sens de la territorialisation européenne) où un sérotype de BTV circule de manière enzootique, le rapportage auprès de la Commission est réalisé au 30 avril pour l'année précédente. Dans ce cas, l'État membre n'a pas besoin d'effectuer des notifications hebdomadaires mais déclare dans son rapport annuel, la date du dernier foyer et la liste des sérotypes enzootiques.

Cette raison explique certains délais de notifications dans la base ADIS, ce qui peut biaiser les représentations (cartes et autres figures) que nous réalisons dans cette fiche.

Au niveau international hors UE, le BTV est une maladie répertoriée dans la liste des maladies du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) et doit à ce titre faire l'objet d'une déclaration obligatoire dans la base WAHIS.

Plus d'informations sont disponibles sur le site du ministère de l'agriculture ([lien](#)).

## BTV3

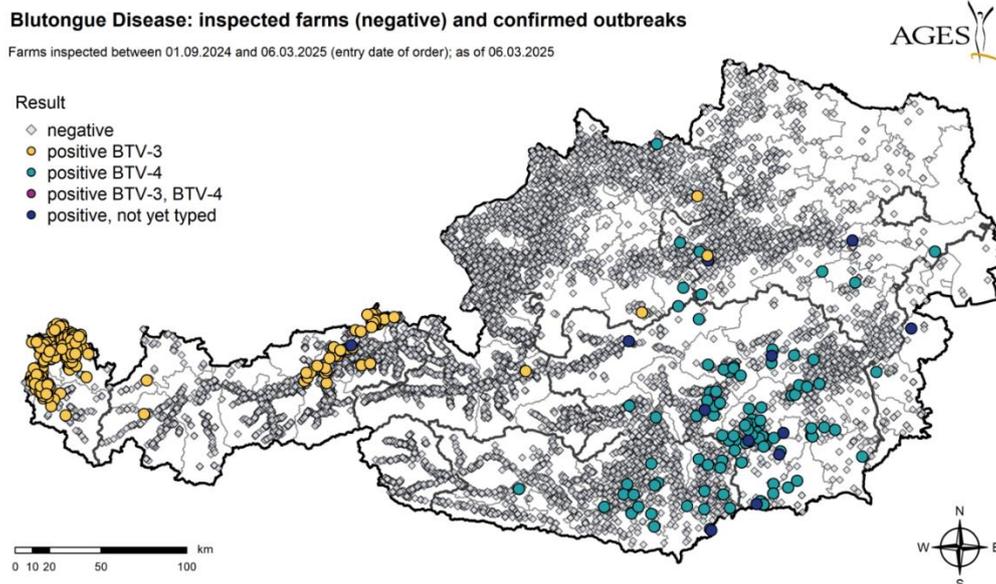
Le sérotype 3 est considéré comme enzootique en France (source : [arrêté du 12/02/2025](#)). Plus d'informations sur la situation en France sont disponibles sur le site du MASA : [Communiqué de presse](#).

L'historique et les détails par pays sont disponibles dans la note « [Fièvre catarrhale ovine en Europe : émergence de BTV3 aux Pays-Bas et émergence d'une nouvelle souche BTV8 en France \(point au 11/12/2023\)](#) », puis dans la [Note du 29/10/2024](#). La propagation vers l'Europe de l'Est sur le dernier trimestre 2024 et premier trimestre 2025, notamment sur l'Autriche et la Pologne est décrite dans le [BHVSI du 07/01/2025](#), et le [BHVSI du 11/02/2025](#).

## BTV4

### Autriche

Après huit ans d'absence, le BTV4 a été de nouveau détecté le 10/09/2024 dans la partie sud-est du pays (dernier foyer détecté le 29/11/2016). Au 03/03/2025, 72 foyers ont été détectés depuis cette réapparition du BTV4 sur le territoire, et déclarés à la commission européenne (source : Commission européenne ADIS le 03/03/2025). Plus d'informations sur la répartition des foyers selon les autorités autrichiennes sont disponibles sur la figure 1. Le sérotype 3 poursuit son extension dans le centre du pays (source : [AGES](#) consulté le 03/03/2025).



**Figure 1.** Distribution des élevages dépistés pour le BTV depuis le 01/09/2024 en Autriche : carte des élevages négatifs et foyers confirmés BTV3, BTV4 et non typés au 06/03/2025 (source : [AGES](#) consulté le 10/03/2025).

### Slovénie

Deux premiers foyers ont été détectés les 27/01 et 05/02/2025, dans des troupeaux sentinelles bovins. Les foyers sont distants d'environ 20 km l'un de l'autre et situé à une dizaine de kilomètres de la frontière avec l'Autriche. La FCO, plus spécifiquement le BTV4 n'avait pas été détecté depuis 2016 sur le territoire (source : Commission européenne ADIS le 17/02/2025).

## BTV12

### Pays-Bas

Deux foyers ont été déclarés aux Pays-Bas le 14/10/2024, confirmés par PCR. Le virus a été détecté sur un mouton dans une ferme à Kockengen (commune de Stichtse Vecht) et sur une vache et son veau dans une ferme à Harmelen (commune de Woerden). Ces deux communes sont situées dans l'ouest du pays et sont distantes d'une dizaine de kilomètres l'une de l'autre. Ce sérotype n'était pas encore présent aux Pays-Bas (source : [NVWA le 14/10/2024](#)).

Six nouveaux foyers ont été détectés en octobre, confirmés par PCR, soit un total de huit foyers dans quatre provinces différentes (Gueldre, Flevoland, Hollande Septentrionale, Utrecht). Le foyer situé dans le Gueldre, dans

la commune de Laag-Keppel, marque une extension vers l'est importante, à environ une dizaine de kilomètres de la frontière allemande (source : [NVWA consulté le 28/10/2024](#)).

Au total, douze foyers de BTV12 ont été détectés aux Pays-Bas (source : [NVWA consulté le 16/12/2024](#)). Pas de nouvelle déclaration depuis le 16/12/2024 (source : [NVWA consulté le 10/03/2025](#)).

Les enquêtes épidémiologiques vont porter sur l'analyse rétrospective de plus de 1 400 échantillons collectés depuis le 01/09/2024. Les premiers résultats donneront un aperçu de la propagation possible du BTV-12 aux Pays-Bas. Les tests de dépistage des suspicions cliniques de BTV seront étendus à tout autre sérotype que le BTV3 (source : [communiqué de presse le 11/10/2024](#)).

Les investigations épidémiologiques et les analyses de séquences génétiques se poursuivent pour identifier l'origine. Aucun animal en provenance de pays où le BTV-12 est déclaré n'aurait été récemment importé. La souche néerlandaise serait génétiquement éloignée des souches connues en Afrique, Israël, Asie et Amériques (source : [media professionnel le 28/10/2024](#)).

Les foyers au Pays-Bas constituent la première notification officielle de ce sérotype en Europe. Il n'existe actuellement aucun vaccin disponible contre le sérotype 12.

### **Royaume-Uni**

Un seul bovin a été testé positif sur 15 animaux testés. L'animal est révélé négatif au BTV3. Il ne présentait pas de signes cliniques de la maladie avant le test. Par ailleurs, dans le même élevage, trois bovins ont été testés positifs pour le BTV3 et négatifs pour le BTV12 (source : [WAHIS-OMSA notification immédiate le 10/02/2025](#)).

Un premier foyer de BTV12 a été détecté le 04/02/2025 dans le sud-est de l'Angleterre (Kent) dans un élevage de bovins. L'élevage est situé à une vingtaine de kilomètres du littoral, soit environ 70 km des côtes françaises (entre Boulogne-sur-Mer et Calais).

Au 17/02/2025, le pays a détecté 221 foyers de BTV3 et 1 foyer de BTV12 (source : [APHA consulté le 17/02/2025](#)). La carte des foyers de BTV au Royaume-Uni est visible sur la carte interactive ([lien](#)).

#### **Pour en savoir plus**

- [Carte des cas cliniques MHE et FCO](#) - GDS France (au 24/01/2025).
- [Évolution de la Fièvre Catarrhale Ovine sérotype 3 en France – GDS France \(au 30/01/2025\)](#).
- Un bilan de situation et les recommandations de gestion et de prévention sont disponibles sur le site de GDS-France [Fièvre Catarrhale Ovine sérotype 8 : point de situation épidémiologique](#) (au 29/01/2025).
- [Fièvre catarrhale ovine en Europe : émergence de BTV3 aux Pays-Bas et émergence d'une nouvelle souche BTV8 en France \(point au 11/12/2023\)](#)
- Gondard M, Postic L, Garin E, Turpaud M, Vorimore F, Ngwa-Mbot D, Tran ML, Hoffmann B, Warembourg C, Savini G, Lorusso A, Marcacci M, Felten A, Roux AL, Blanchard Y, Zientara S, Vitour D, Sailleau C, Bréard E. Exceptional Bluetongue virus (BTV) and Epizootic hemorrhagic disease virus (EHDV) circulation in France in 2023. *Virus Res.* 2024 Dec;350:199489. doi: 10.1016/j.virusres.2024.199489. Epub 2024 Nov 1. PMID: 39471970; PMCID: PMC11565556. ([lien en anglais](#)).